

Imputation budgétaire

Convention n°2024-ExpFT-CD35

Programme : 102

Action : 01

Sous-action : 02

Montant : 998 126,24 €

Activité : 010200002501

GM : 10.02.01

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE
D'UNE EXPERIMENTATION RELATIVE A L'ACCOMPAGNEMENT RENOVE DES
BENEFICIAIRES DU RSA**

2023-2024

Entre

Le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, représenté par Philippe GUSTIN, Préfet de région Bretagne, Préfet du département d'Ille-et-Vilaine, désigné ci-après par les termes « l'administration », d'une part,

Et

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, représenté par Jean-Luc CHENUT, le président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, et désigné ci-après par les termes « le porteur de projet », d'autre part,

Vu la loi la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 ;

Vu la convention de financement pour la mise en œuvre d'une expérimentation relative à l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA 2023-2024 entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du 03 août 2023 ;

Vu la **délibération** du Conseil départemental en date du **18 avril 2024** donnant l'accord du Président pour la signature du présent avenant ;

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJETS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de

- Actualiser l'objet de la convention de financement pour la mise en œuvre d'une expérimentation relative à l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA, notamment la cible visée d'allocataires du RSA ;
- Actualiser les engagements du conseil départemental ;
- Fixer le montant de l'engagement financier de l'Etat pour la deuxième année de déploiement de la convention et de préciser les conditions financières y afférant.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DE LA CONVENTION

2.1 [OBJET DE LA CONVENTION]

L'article 1, intitulé « objet de la convention » est ainsi rédigé.

- Un ciblage de 100% des personnes allocataires du RSA à l'échelle territoriale retenue, à savoir 1 396 allocataires du RSA (prise en charge en flux et reprise de contact avec l'ensemble des personnes en « stock », généralisation des parcours intensifs sauf exemptions légitimes, établissement d'une liste d'exemptions légitimes en vue de contribuer au déploiement de France Travail).
- Une première invitation sous 15 jours après l'ouverture du droit assortie d'une orientation rapide sur la base d'un référentiel d'orientation partagé. L'orientation la plus directe vers le référent unique est recherchée et privilégiée. A cette fin, l'activation du RDSP (Recueil des données socioprofessionnelles) est recommandée, de manière à pouvoir procéder, si nécessaire, à un pré-diagnostic ou encore à appliquer le principe du dites-le-nous une fois dans la conduite du premier entretien. Le Département ne souhaite pas activer ce recueil au lancement de l'expérimentation dans la mesure où il est impossible de le circonscrire au territoire d'expérimentation.
- Un diagnostic socio-professionnel global et approfondi pour toutes les personnes, reposant a minima sur un référentiel et un outil partagé entre organismes référents (Opérateur France

Travail, Conseil départemental et délégués, Mission locale, Cap Emploi) pensé comme une première étape d'accompagnement.

- Un accompagnement individualisé et intensif, avec des tailles de portefeuille resserrées, de 15 à 20 heures par semaine en cible, pouvant être progressif, organisé autour de dominantes d'intervention (emploi, équilibré social et professionnel, et remobilisation). Le contenu de cet accompagnement et la durée de mobilisation de l'allocataire est adaptée à sa situation, ses capacités et ses besoins.

L'accompagnement s'appuie sur une contractualisation avec l'ensemble des publics concernés par l'expérimentation. Une référence unique est établie pour chaque bénéficiaire et les parcours sont régulièrement revus selon des modalités à définir au niveau du territoire (entretien jalon ou autre corde de rappel, analyse de cas en pluri-professionnel, ateliers collectifs...). L'accompagnement s'appuie sur la mobilisation de toutes les solutions locales, en complément de l'accompagnement réalisé par le conseil départemental et France Travail, ainsi que sur de contacts démultipliés avec les employeurs. Un suivi individuel dans l'emploi est assuré par les référents d'accompagnement.

- Une coordination opérationnelle de la relation avec les employeurs mise en place sous l'impulsion de l'opérateur France Travail, avec l'appui du club des entreprises s'engageant et des autres clubs existants animés par les DDETS, à laquelle le Département sera associé. Sont à cette fin recherchées de meilleures réponses à leurs besoins. Localement, une feuille de route partagée, autour de la prospection, de la sensibilisation, de la découverte des métiers, à la mise en relation, en passant par l'accompagnement dans l'emploi et la fidélisation du réseau « entreprises », est élaborée. Des services numériques existant ou à développer facilitent l'engagement des entreprises.
- Une gouvernance stratégique départementale, sous le pilotage du préfet et du président du conseil départemental assortie d'un comité de suivi à l'échelle du territoire retenu, dans la logique d'une mobilisation des acteurs et d'une adaptation aux besoins des publics et des employeurs. Cette gouvernance partagée s'appuie sur le suivi d'indicateurs renseignés et visibles par l'ensemble des acteurs engagés dans l'expérimentation via un tableau de bord commun (voir au 3.4). La gouvernance de l'expérimentation, tant au niveau départemental que local, a vocation à intégrer la gouvernance future des comités départementaux et locaux pour l'emploi.
- Un investissement conséquent dans les systèmes d'information, notamment pour développer l'interopérabilité entre les outils du conseil départemental et prioritairement ceux proposés par l'opérateur France Travail, et le GIP « Plateforme de l'inclusion ». Par ailleurs, le conseil départemental s'engage pleinement dans une démarche de co-construction d'outils partagés afin de contribuer à une transformation numérique d'ampleur mobilisant l'ensemble des organismes référents et des membres du réseau pour l'emploi. En outre, il s'engage à contribuer au recensement des offres de service, en lien avec data.inclusion en vue de construire un patrimoine commun des solutions d'insertion.

Pour déployer cet accompagnement rénové et partagé, la définition des actions et de leur financement est à construire dans une logique conjointe avec l'opérateur France Travail, les services de l'Etat et les acteurs pertinents au local.

Les financements consentis par l'Etat interviennent dans une logique de complément au droit commun (programmes départementaux d'insertion, offre de service de France travail, IAE, PEC, CAOM, etc.), et aux actions financées par la contractualisation pour l'insertion et l'emploi dans le cadre de la réforme France Travail et les contrats locaux des Solidarités le cas échéant.

Cette convention précise également :

1° l'engagement de l'administration et du conseil départemental sur le plan financier ;

2° les modalités de suivi des actions prévues au titre de ladite convention.

2.2 [ACTIONS ET MOYENS MIS EN OEUVRE]

L'article 3.1 intitulé « Actions et moyens mis en œuvre » est ainsi rédigé :

Les actions proposées pour la mise en œuvre de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA sont définies au niveau territorial, avec l'ensemble des parties prenantes, et en particulier Pôle emploi, selon les modalités définies dans l'annexe A pour la période du 31/05/2023 au 31/12/2024. Les actions peuvent évoluer à la suite d'un accord entre l'opérateur France Travail, le conseil départemental et les services déconcentrés de l'Etat.

L'annexe A-bis et l'annexe A-ter (référentiel territorial des orientations partagées et plan de reprise de contact), sont des documents évolutifs qui complètent le plan d'action et sont également intégrés à cette convention.

L'annexe B précise le budget correspondant à la convention, sur la base du plan de financement prévisionnel global prévu pour réaliser les actions cibles jusqu'au 31 décembre 2024, en fonction des engagements des différentes parties.

2.3 [ENGAGEMENTS FINANCIERS]

L'article 4.1, intitulé « Engagements financiers », est ainsi rédigé :

L'administration apporte son soutien financier au conseil départemental dans le cadre de la présente convention au titre des moyens mobilisés pour le déploiement des expérimentations en 2023 et 2024.

Pour les premiers mois de déploiement jusqu'au 31 décembre 2023, un montant de 719 689 € (sept cent dix-neuf mille six cent quatre-vingt-neuf euros) est alloué au conseil départemental.

Pour la deuxième année de déploiement, l'engagement de l'Etat s'élève à hauteur de 998 126,24 € (neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent vingt-six euros et vingt-quatre centimes).

2.4 [CONDITIONS FINANCIERES]

L'article 6, intitulé « conditions financières », est ainsi rédigé :

La contribution de l'administration est versée de la manière suivante :

Pour l'année 2023 :

- Une avance de 60% du montant prévisionnel prévu pour la période jusqu'au 31 décembre 2023 couvrant les premiers mois de déploiement indiqué à l'article 4.1, à la signature de la convention ;
- Un versement du solde du montant prévisionnel pour la période jusqu'au 31 décembre 2023 indiqué à l'article 4.1 suivant la production du bilan intermédiaire mentionné à l'article 3.2.

En cas de consommation inférieure au montant de l'avance, l'écart entre le consommé et l'avance ne fait pas l'objet d'un ordre de reversement mais sera déduit du montant prévisionnel 2024 indiqué à l'article 4.1.

Pour l'année 2024 :

- Une avance de 60% du montant prévisionnel 2024 indiqué à l'article 4.1, à la signature du présent avenant ;
- Un versement du solde du montant prévisionnel 2024 indiqué à l'article 4.1 suivant la production du bilan final mentionné à l'article 3.2.

La contribution financière est créditée sur le compte du conseil départemental selon les procédures comptables en vigueur.

En cas de trop-perçu, les montants indus sont remboursés à l'Etat lors de la production du bilan final d'exécution.

Les versements seront effectués à :

Dénomination sociale : Département d'Ille-et-Vilaine

Code établissement : 30001

Code guichet : 00682

Numéro de compte : C3550000000

Clé RIB : 84

IBAN : FR92 3000 1006 8203 5500 0000 084

BIC : BDFEFRPPCCT

L'ordonnateur de la dépense est le Préfet de Région Bretagne, Préfet de département d'Ille-et-Vilaine.

Le comptable assignataire de la dépense est le Directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine.

La dépense est imputée sur les crédits ouverts sur le programme 102, sur la ligne « Ex Fr Travail », code d'activité 010200002501.

Fait à ..., le ...,

Le Président du conseil
départemental

Le Préfet de la Région Bretagne,
Préfet de département

Annexe A A-bis et A-ter - Plan d'action

(3 livrables : Feuille de route / Reprise de stock / Référentiel d'orientation partagé)

Annexe B – Plan de financement 2023-2024

Annexe C – Tableau d'état des dépenses à remplir en rapport financier

Annexe D – Liste prévisionnelle des indicateurs de pilotage

Annexe E - Liste des données à renseigner pour les évaluations



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE TRAVAIL

BILAN 2023

FEUILLE DE ROUTE 2024 DU TERRITOIRE

PAYS DE REDON ET DES VALLONS DE VILAINE (35)

Situation initiale des BRSA du bassin d'emploi pays de Redon et des Vallons de Vilaine au 06/03/2023

Bassin d'emploi retenu pour l'expérimentation FT : territoire de l'agence des pays de Redon et des Vallons de Vilaine
Nombre total de BRSA du bassin : 1 396
Nombre de BRSA entrants (flux) : 30
Nombre de BRSA stock : 1 396

PROFILS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

- **Nombre BRSA nouveaux entrants (flux mensuel) : 30**
- **Nombre de BRSA « stock » : 1 396**

STATISTIQUES DE CONTRACTUALISATION

- **Taux d'orientation : 76,7% (1071 avec une orientation valide)**
 - 3,6% d'orientations vers la MSA (39)
 - 8,6% d'orientations vers les Missions Locales (92)
 - 11% d'orientations vers Pôle Emploi (118)
 - 76,8% d'orientations vers un CDAS/CCAS/Bimbamjob (822)
- **Taux de contractualisation CD : 99,4%** : parmi les bénéficiaires du RSA orientés vers un CDAS/CCAS ou Bimbamjob, 817 ont un CER.
- **Taux de contractualisation PE : 100%**

Situation des BRSA du bassin d'emploi pays de Redon et des Vallons de Vilaine au 31/12/23

Bassin d'emploi retenu pour l'expérimentation FT : territoire de l'agence des pays de Redon et des Vallons de Vilaine

Nombre total de BRSA du bassin : 1394 Allocataires du RSA en droits et devoirs

Nombre de BRSA entrants (flux) :

Nombre de BRSA stock :

PROFILS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

- **Chiffres départementaux des ARSA :**
 - A mars 2023 : 19 252 ARSA
 - A décembre 2023 : 19 628 ARSA
 - Evolution : 2%
- **Chiffres territoire d'expérimentation**
 - A mars 2023 : 1 396 ARSA
 - A décembre 2023 : 1 394 ARSA
 - Equilibre

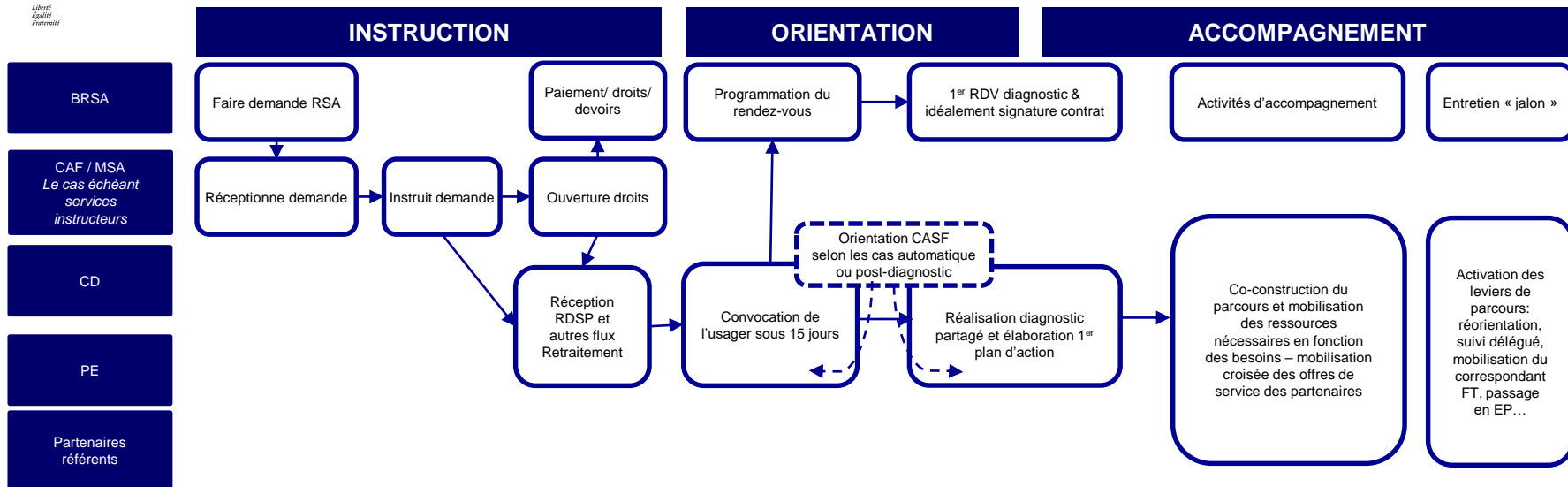
STATISTIQUES DE CONTRACTUALISATION

- **Taux d'orientation à l'issu des Co diagnostics (nouveaux entrants) :**
 - 43,9% orientation remobilisation
 - 11,6% orientation équilibrée
 - 44,5% orientation emploi
- **Taux d'orientation du stock en cours d'inscription à France Travail (chiffres issus du tableau de bord national)**
 - 48% : orientation social - remobilisation
 - 16% : orientation socio-professionnel - équilibré
 - 36% : orientation emploi

Point de vigilance sur la répartition des orientations en stock au département entre socio-professionnel et social. Investigations en cours auprès des référents RSA pour actualiser la donnée.

1. Macroprocessus 2023

Macro-processus cible 2023 pour le traitement du flux à adapter au territoire



Éléments à incrémenter dans le schéma en fonction du territoire

- A quelle fréquence la liste nominative des nouveaux entrants est traitée ? *Tous les 15 jours / hebdomadaire en cible*
- Quelles modalités d'envoi des convocations à 15 jours calendaires ? *Courrier puis SMS en cible*
- Quelles relances ? Quelle procédure en cas d'absence au temps de diagnostic ? *Procédure de relance pour le 1^{er} rdv. 2 invitations puis 1 convocation*

- Quel déroulement du diagnostic partagé ? *Codiagnostic pour tous les nouveaux entrants au plus près des usagers.*

- Quelles modalités de notification des orientations ? *Courrier quelque soit l'orientation*
- Quelle modalités pour la construction du plan d'actions et la contractualisation ?

- Quelle offre disponible sur le territoire en termes de parcours d'accompagnement ? *Offre adaptée aux besoins des publics ci-joint doc présentation*
- Quelle organisation dans le cadre des 15-20h ?

• Autres ?

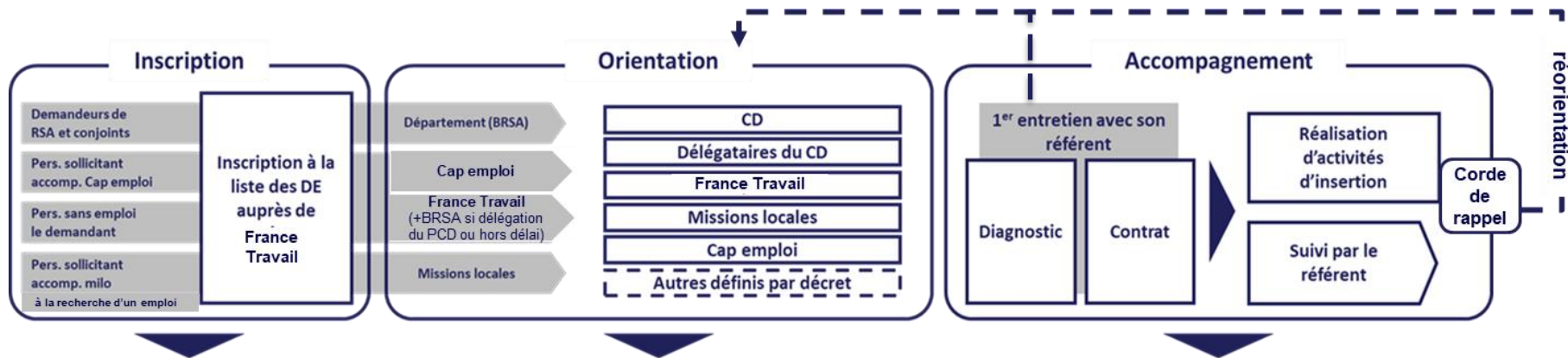
Outils numériques

Quel outil de prise de rendez-vous ? *RDV insertion? RDV illisa (outil interne au département)*

- Quel outil commun pour réaliser l'orientation ? *Grille commune de diagnostic fichier excel. Réflexion en cours pour acquisition d'un outil de suivi*

1bis. Mise en perspective macroprocessus cible 2025

Rappel Processus cible 2025 Inscription / orientation / accompagnement (loi Plein Emploi 2023)



Une inscription systématique :

- Concernant **4 types de public**
- Reposant sur des **canaux d'entrée différenciés** mais avec **process et outils partagés**

Une décision d'orientation :

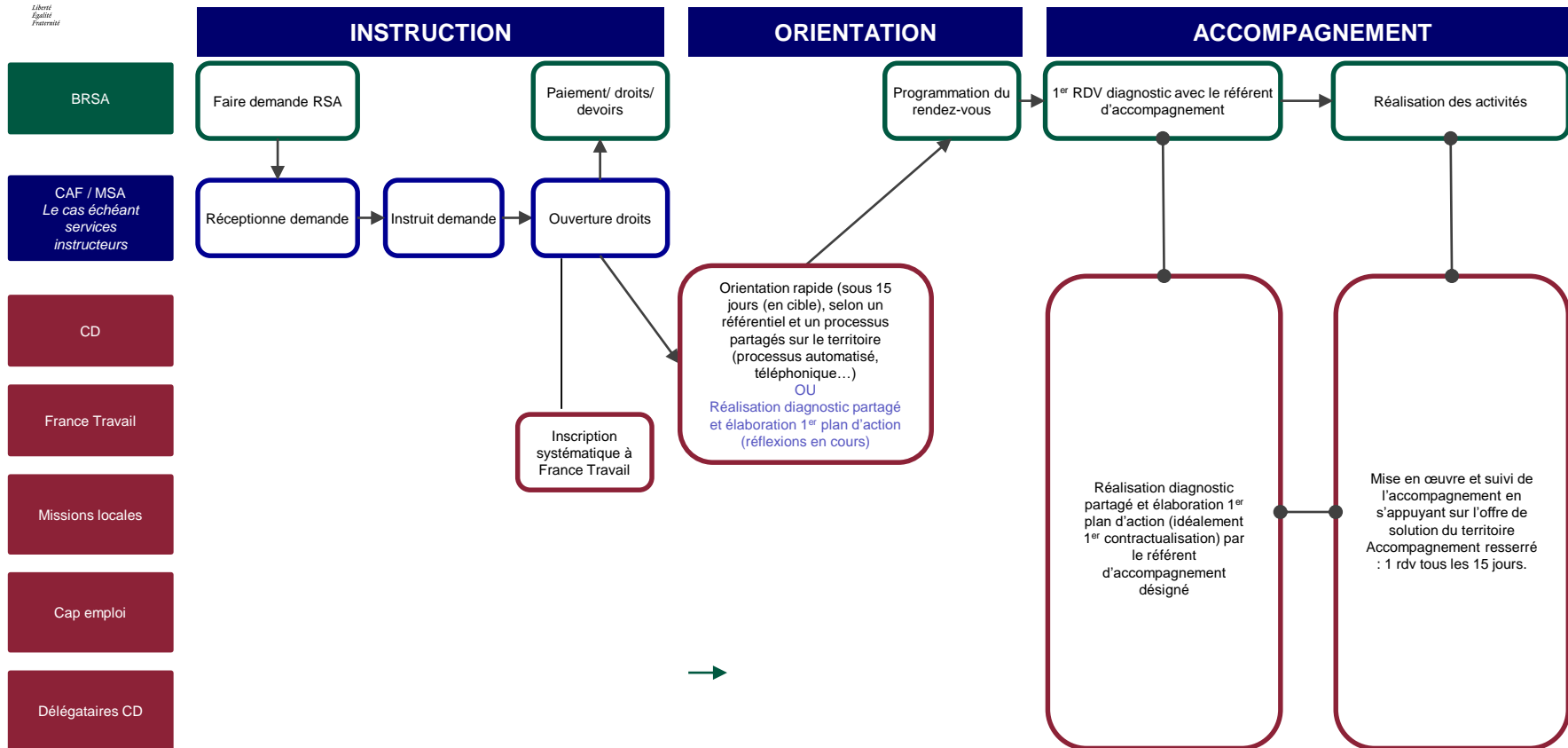
- Pouvant être **prononcée par 4 types d'acteurs**
- Reposant sur un **référentiel national** mais avec des **modalités opérationnelles pouvant être différentes**
- Pouvant être **prononcée vers un des 6 types d'organisme référent**

Un accompagnement :

- Débutant par un **premier entretien avec le référent d'accompagnement** qui fera le diagnostic et le contrat d'engagement
- Mobilisant des **porteurs de solutions** dans la réalisation d'action d'insertion et de formation *
- Permettant un **suivi des actions et du contrat d'engagement par le référent**

*SIAE, MDE, E2C, EPIDE, PLIE, APEC...

Macro-processus transitoire 2024 pour le traitement du flux à adapter au territoire



2. Détail de la feuille de route

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Entrée en parcours

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
Inscrire 100% des ARSA à France Travail	Inscription du flux : Inscription de 100% des allocataires du RSA suite aux co-diagnostic. Nombre de co-diagnostic réalisés : 240 sur la période juillet à décembre	X	X	<p><u>Poursuivre l'organisation actuelle.</u> Inscrire les allocataires du RSA à France Travail à l'issue des co-diagnostic. Travailler sur la résorption de l'absentéisme aux RDV</p>	Permanent	DPT / FT	
	Inscription du stock : Le département transfère à France travail un fichier mensuel des ARSA intégrés dans l'expérimentation. Le point d'entrée se fait au moment des renouvellements de contrat. Point de vigilance sur les dominantes d'orientation. Inscription dans le logiciel du département selon 2 dominantes (emploi – socioprofessionnel). Décalage avec les reversement dans les tableaux de bord des expérimentation.		<p>Outils interne dpt – suivi des codiagnostic et des orientations</p> <p>Outils interne FT</p>	<p><u>Finaliser l'inscription de 100% du stock du département</u> via les transfères de fichier du stock.</p> <p><u>Intégrer le stock des missions locales</u></p> <p><u>Inscrire le stock MSA</u></p>	1er trimestre 2024	DPT / FT / ML / MSA	

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Entrée en parcours

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
Convocation de l'ARSA sous 15 jour	<u>Mode opératoire avant RDV illisa</u> : Après extraction du flux de contact par les CDAS, envoi sous 15 jours d'un courrier d'invitation des ARSA à un RDV de co-diagnostic. Depuis juillet 2023, tous les nouveaux inscrits reçoivent un courrier d'invitation sous 15 jours.			Intégration du flux de contact de la CNAF dans SOLIS qui permettra l'envoi de SMS groupés.	Avril 2024	Dpt	
	<u>Mode opératoire depuis le déploiement de RDV illisa RSA en septembre</u> : Après extraction du flux de contact par les CDAS, les professionnels envoient un SMS invitant l'ARSA à prendre RDV auprès du CDAS.			Permettre à l'ARSA de prendre directement RDV via le SMS, pour les personnes le souhaitant il restera possible de contacter le CDAS pour prendre RDV.	septembre 2024	dpt	
	<u>Suivi de l'indicateur</u> : Le système d'information ne permet pas de mesurer le délai et d'assurer le suivi des RDV. Chaque CDAS suit ses indicateurs avec son propre outil. Dans l'attente de la mise en place d'un SI adapté, un groupe de travail interne vise à travailler un outil commun aux CDAS pour assurer la gestion des listes.			En cours de création	Clarifier, valider la date d'entrée dans le dispositif. Finaliser la création d'un outil temporaire commun pour permettre la gestion des flux et le suivi des RDV et ainsi mesurer le délai de 15 jours	Janvier 2024 mars 2024	Dpt

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Entrée en parcours

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Mettre en place un diagnostic global</i>	Réaliser un co-diagnostic par un référent RSA et un conseiller France travail pour chaque nouvel entrant dans le dispositif (hors -26 ans et MSA) Les missions locales réalisent le diagnostic des jeunes de moins de 26 ans.			Poursuivre les co-diagnostics qui permettent une prise en compte globale et de définir conjointement l'orientation Conduire une réflexion sur des modalités différentes: informations collectives par exemple	septembre	CD / FT	
	Un référentiel commun co construit département / France travail est utilisé par les professionnels lors du co-diagnostic. Les missions locales utilisent l'outil de diagnostic utilisé pour l'ensemble de leur publics.	X	X pour les orientations des nouveaux entrants	Poursuivre avec ce référentiel dans l'attente du référentiel national		CD / FT	
	A l'issue du co-diagnostic la décision d'orientation est prise collectivement (référént RSA, conseiller France travail , allocataire) Le conseiller mission locale identifie la décision d'orientation.			Poursuivre		CD / FT	

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Entrée en parcours

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Orientation de 100% des BRSA en flux et en stock</i>	Tous les allocataires du RSA sont orientés à l'issu du co-diagnostic.		X outil de suivi interne	S'assurer que 100% des ARSA sont orientés.		Dpt	
	Une information de l'orientation est partagée lors de l'ITR. Instance Technique de Régulation qui regroupe le département / France Travail / mission locale, cette instance revue en 2023 vise à : <ul style="list-style-type: none"> - Informer des orientations sur le flux - Valider les CER / renouvellement de CER et dominantes d'accompagnement - Valider les réorientations : changement de dominantes - Echanger sur les situation particulière : absence, manquements. 		X outil de suivi interne	Aller plus loin dans les iTR sur les dominantes d'accompagnement. Travailler les changements de dominantes. Faire de l'ITR un réel filet de sécurité pour s'assurer de la prise en charge de 100% des allocataires du RSA. Travailler les orientations des missions locales sous 3 dominantes	Avril 2024	Dpt /FT / ML	

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Entrée en parcours

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
Faire du diagnostic un 1 ^{er} temps d'accompagnement	Le co-diagnostic organisé sous format tripartite permet à l'allocataire de rencontrer les 2 référents qui seront potentiellement en charge de son accompagnement. Véritable levier au démarrage du parcours		X outil de suivi interne	Poursuivre et amorcer une réflexion pour faire évoluer ce modèle dans un soucis de montée en charge à l'horizon 2025.	Juin 2024	Dpt / FT	
	A l'issu du co-diagnostic, une date est calée à court terme pour signer le contrat d'engagement avec le référent désigné / choisi en charge de l'accompagnement.						
	Pour le stock : premier temps d'accompagnement dès le diagnostic réalisé dans le cadre de la reprise de stock.						
	Outils - indicateurs : Dans l'attente d'un outil numérique adapté, la saisie des données du diagnostic est sous un fichier Excel	X partiellement pour les données administrative	X Fichier excel pour les données qualitatives	Mettre en place un outil de suivi de parcours qui permet la saisie des éléments du diagnostic	Septembre 2024	Dpt	

ENTREE EN
PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES
ENTREPRISES

GOVERNANCE
PARTAGÉE

Feuille de route Accompagnement intensif

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéances estimées	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
Mettre en place trois dominantes d'accompagnement socio-professionnel : emploi, équilibré, remobilisation	<u>Qualification des dominantes</u> : courant 2023, le GT accompagnement a travaillé une première description du contenu des 3 dominantes. Des échanges réguliers entre le département et France Travail visent à caractériser la dominante équilibrée.	X	Partiellement en cours d'actualisation de la données	Mettre à disposition des offres de services respectives Consolider les compétences des professionnels sur l'accompagnement équilibrée Mettre en place un programme de formation / sensibilisation thématique : parentalité, santé mentale, modèles économiques,	Toute l'année 2024	DPT / FT / ML	
	Traçabilité des dominantes			Permettre au logiciel de gestion du RSA (SOLIS) de tracer les dominantes	Mai 2024	dpt	

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Accompagnement intensif

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéances estimées	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>S'appuyer sur les solutions structurantes locales (IAE, formations..., voire annexe)</i>	<p>Mutualiser les offres de service des acteurs du territoire</p> <p>Renforcer l'offre d'insertion du PBI sur le territoire d'expérimentation via des conventions avec des prestataires. Au vu du calendriers budgétaires, mise en œuvre à partir du dernier trimestre 2023.</p> <p>Mettre en place une offre innovante et particulièrement sur la parentalité / mode de garde.</p>		X	<p>Poursuivre l'augmentation de l'offre d'insertion. tester des actions innovantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action spécifique expérimentale sur l'accompagnement des travailleurs indépendants - Mettre en place une crèche itinérante et éphémère sur le territoire - Mettre en place des actions territoriales de remobilisation des ARSA autour d'activités : théâtre, socio-esthétique, psychologique, <p>Référencer les offres d'insertion sur DORA. Financement d'un poste de chargé de mission sur le référencement.</p>	<p>Toute l'année</p> <p>Février</p>	Dpt/ FT	

ENTREE EN
PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES
ENTREPRISES

GOVERNANCE
PARTAGÉE

Feuille de route Accompagnement intensif

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéances estimées	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Mettre en place un accompagnement avec des portefeuilles resserré pour le flux</i>	<p>Recruter et former 10 référents RSA. Professionnels dédiés à l'accompagnement des allocataires du RSA, effectifs multiplié par 3. Recrutement « réussis » aussi reprise de stock quasi finalisé au 31-12-2023. 1 référent RSA pour 70 ARSA</p> <p>Recruter et former 2 infirmières. Mission de prévention et d'accompagnement individuel des ARSA. Mise en place et animation d'ateliers collectif</p>		X	<p>Poursuivre l'accompagnement selon les même modalités.</p> <p>Prolonger les contrats des référents RSA et infirmières. Recrutés en CCD d'un an, des avenants jusqu'à fin 2024 vont être proposés.</p>	Toute l'année	Dpt	

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES ENTREPRISES

GOUVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route Accompagnement intensif

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéances estimées	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
Mettre en place un suivi resserré du BRSA (fréquence, 15-20h...	<p>Mettre en place un accompagnement resserré avec un RDV par mois et un suivi téléphonique tous les 15 jours.</p> <p>Mettre en place un suivi des RDV pour permettre le pilotage via une évolution de ILLISA</p> <p>Mettre en place le suivi des RDV pour s'assurer que la procédure de relance soit mise en place</p>			<p>Permettre le suivi des RDV d'accompagnement sur un fichier EXCEL puis sur ILLISA et ou SOLIS et ou outils en cours d'acquisition. (des réflexions sont en cours)</p>	<p>Avril 2024 pour un fichier EXCEL</p>	<p>Dpt</p>	
	<p>Mettre en place du suivi des activités sur la base du référencement des activités du département : entretien individuel, rdv logement, PMI, santé, actions collectives remobilisation, actions collectives emploi,</p>			<p>Permettre le suivi des activités et le type d'activité</p>	<p>Fin de l'année pour le suivi des actions d'accompagnement</p>	<p>Dpt</p>	



Feuille de route mobilisation des entreprises

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Travailler la coordination des acteurs sur l'accompagnement des entreprises (cartographie des solutions, offre de service partagée, connaissance réciproque, processus de partage d'offres d'emploi, comitologie dédiée...)</i>	Travailler une offre de services partagée, connaissance réciproque des différents acteurs (Département, EPCI, CR, Missions Locales, IAE, Medef Club des entreprises s'engagent, PAE, FACE) Mise à disposition d'un outil de référencement des entreprises du territoire: offres en cours, opportunités de proximité, postes en IAE et entreprises accueillantes « immersion facile »			Poursuivre pour coordonner les actions de prospections en direction des entreprises. Organiser des réunions « points d'étape » avec les professionnels de l'accompagnement	Toute l'année	FT	

ENTREE EN
PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES
ENTREPRISES

GOVERNANCE
PARTAGÉE

Feuille de route mobilisation des entreprises

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<p><i>Proposer une feuille de route entreprise avec la coordination de France travail autour de 5 thématiques (prospection, sensibilisation au recrutement inclusif, découverte métier, mise en relation candidat/employeur et fidélisation des entreprises avec les clubs Les entreprises s'engagent)</i></p>	<p>La feuille de route est formalisée en 2023 selon les 5 axes. Cf. feuille de route entreprise formalisée dans le cadre du GT spécifique</p>			<p>En 2024, l'objectif commun et qui sera décliné est que chaque partenaire soit en capacité d'informer une entreprise sur l'offre de service la plus adaptée à son besoin et de relayer sa demande au bon opérateur.</p>	<p>1er semestre 2024</p>	<p>FT</p>	

ENTREE EN
PARCOURS

→ ACCOMPAGNEMENT →

MOBILISATION DES
ENTREPRISES

→ GOUVERNANCE
PARTAGÉE

Feuille de route mobilisation des entreprises

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Développer le recours aux dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et aux outils associés (immersion, MRS, mentorat, POE...)</i>	La présentation des dispositifs et des outils (Pôle emploi.fr, immersion facile, mes événements emploi) a été réalisée auprès de tous les partenaires			Répartir des entreprises entre les acteurs: Missions locales, Cap emploi, service développement éco. des collectivités territoriales (CR et EPCI) pour organiser la prospection.	1 ^{er} semestre 2024	FT	

ENTREE EN PARCOURS

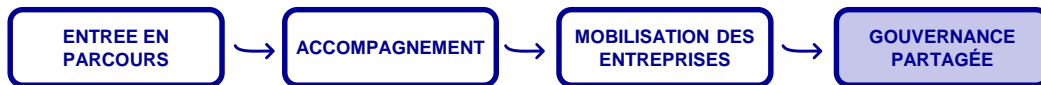
→ ACCOMPAGNEMENT

→ MOBILISATION DES ENTREPRISES

→ GOUVERNANCE PARTAGÉE

Feuille de route gouvernance partagée

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Mettre en place une gestion opérationnelle de projet partagée entre le conseil départemental et pôle emploi et associant les parties pertinentes au local</i>	<p><u>Animer l'équipe projet.</u> Elle regroupe l'Etat, France Travail et le Département. Elle a été mise en place dès début 2023 pour lancer la dynamique. Elle s'est réunie tous les 15 jours en 2023</p>			<p>Poursuivre l'équipe projet avec des échanges toutes les 3 semaines.</p>		Etat, FT, Dpt	
	<p><u>Animer le comité de Management Opérationnel</u> mis en place en octobre 2023 se réunit tous les 2 mois. Le COMOP regroupe les encadrants : RCDAS, directeurs d'agence FT, responsable ML, ..</p>			<p>Poursuivre la mise en place de cette instance, co animée dpt / FT</p>		Dpt / FT	



Feuille de route gouvernance partagée

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d’actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Animer des acteurs en vue de construire une communauté de professionnels couvrant l’ensemble des besoins d’accompagnement</i>	<u>Organiser et Animer des journées échanges de pratiques</u> : objectif créer une communauté des professionnels de l’accompagnement. Une rencontre a eu lieu en octobre 2023			Plusieurs rencontres sont prévues en 2024, la première étant le 15 février	Février / juin		
	<u>Organiser et animer Présentation des offres de services / organisation d’immersion</u>			Poursuivre ces rencontres, ces immersions	Toute l’année		
	<u>Organiser et animer des information / formation</u> sur le dispositif RSA			Poursuivre la sensibilisation des conseillers FT au RSA	Toute l’année en fonction des besoins		

ENTREE EN
PARCOURS

→ ACCOMPAGNEMENT

→ MOBILISATION DES
ENTREPRISES

→ GOUVERNANCE
PARTAGÉE

Feuille de route gouvernance partagée

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Mettre en place un comité de suivi local co-présidé par le préfet et le PCD</i>	<u>Organiser un copil : préfet / PCD.</u> Un premier copil s'est réuni le 21 juillet.			Prévoir un second copil	Avril / mai ?	Etat / dpt	

ENTREE EN
PARCOURS

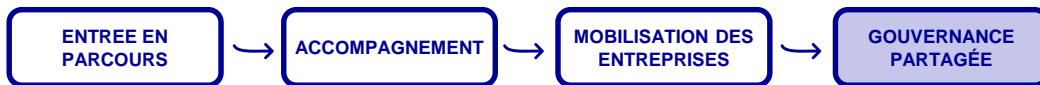
ACCOMPAGNEMENT

MOBILISATION DES
ENTREPRISES

GOUVERNANCE
PARTAGÉE

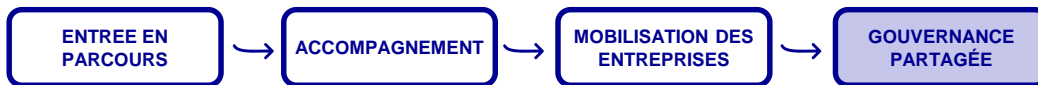
Feuille de route numérique

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Proposer une stratégie de suivi de parcours reposant sur des outils numériques communs et/ou interfacés</i>	Mettre en place d'un outil de prise de RDV.			<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le déploiement de l'outil de prise de RDV Permettre à l'utilisateur de prendre son RDV 	septembre	DPT	
	Consolider l'utilisation de SOLIS outil de gestion du RSA			Consolider l'utilisation de SOLIS outil de gestion du RSA pour permettre notamment le suivi des RDV		DPT	
				<ul style="list-style-type: none"> Rédiger un cahier des charge pour l'acquisition d'un outil de suivi de parcours Acquérir un outil de suivi 	Mars 2024 fin 2024	DPT	



Feuille de route numérique

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d'actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Proposer une stratégie de référencement numérique de l'offre en veillant à l'interfaçage des outils choisis et au bon référencement Data Inclusion</i>	Un Groupe de travail a permis d'associer l'ensemble des partenaires mobilisés. Une cartographie de l'offre de service a été réalisée, Depuis février un référent DORA a démarré sa mission au département. Une comitologie de déploiement de DORA va être mise en place courant 2024.			Référencer l'offre de service sur DORA Accompagner ce référencement avec 0,5 ETP	Février 2024	DPT	



Feuille de route numérique

Cible opérationnelle	Actions réalisées en 2023	Indicateur de suivi ou de pilotage 2023 mobilisables (CD – PE)		Plan d’actions 2024	Échéance estimée	Pilotes	Commentaires
		TDB national	Autres				
<i>Alimenter le tableau de bord des Xpé RSA, en sécurisant l’accès à la donnée et en s’assurant de la fiabilité des données proposées</i>	Données administratives + date de CER	X					
		X		Données d’orientation	Février 2024	DPT	
		X		Données dates : notification, orientation, 1 ^{er} accompagnement (= Co diagnostic)	Avril / Mai 2024	DPT	
		X		Suivi des RDV	Mai 2024	DPT	

3. Calendrier de déploiement

Actualisation du Calendrier de déploiement (à adapter en fonction du plan d'action)



Réunions / groupes de travail (GT)



JALONS CLES à positionner (A caler : lancement du reprise du stock, lancement politique, COPIL, déploiement outil numérique, lancement des recrutements, etc.)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	2025
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Feuille de route (2024) Plan de financement (2024) 												
Diagnostic/ Orientation													
Accompagnement													
Mobilisation entreprise													
Gouvernance partagée													
Numérique													
Recrutement													
Communication													
	Phase de lancement		Phase de mise en œuvre opérationnelle			Phase de suivi et évaluation							

4. Zoom sur la loi pour le Plein Emploi

Ce que dit la loi Plein Emploi à horizon 2025 ...

ENTREE EN PARCOURS

ACCOMPAGNEMENT

NUMÉRIQUE

GOUVERNANCE PARTAGÉE

100% ARSA inscrits à France Travail

100% ARSA orientés vers un organisme référent France Travail

Délégation possible de l'orientation à l'opérateur France Travail

Critères orientation socles : niveau de qualification, situation au regard de l'emploi, aspirations, difficultés particulières (santé, mobilité, logement, garde d'enfant, proche aidant). Précision des critères possibles pour les ARSA, sous égide Préfet - PCD

4 organismes référents France travail + délégataires du CD : Opérateur France Travail, CD, Mission locale, Cap Emploi

Diagnostic global de la situation de la personne réalisé par le référent d'accompagnement

Contrat d'engagement avec plan d'action et précision du niveau d'intensité d'accompagnement (à minima 15h, aménagements possibles selon situation)

Accès à la formation de l'ensemble des DE

Mise en œuvre d'outils et de services numériques communs.

Production d'indicateurs communs de suivi, de pilotage et d'évaluation.

Interopérabilité des SI des membres du réseau France Travail

Obligation de coordination et de complémentarité entre les acteurs du réseau.

Mise en œuvre d'un **réseau pour l'emploi** autour des missions « accueil, orientation, accompagnement, formation, insertion, placement ».

Obligation de coordination et de complémentarité entre les acteurs du réseau.

Visées / outils communs du Réseau: procédures et critères d'orientation, indicateurs partagés de suivi, de pilotage et d'évaluation, partage d'informations suivi de parcours, interopérabilité SI.

1 comité départemental et des comités locaux, sous égide Préfet – PCD

Prise d'appui sur l'opérateur France Travail dans le cadre de la gouvernance et de l'animation du réseau

Installation de **conférences des financeurs**



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe A bis

PILOTES FRANCE TRAVAIL

Plan de reprise du stock

TERRITOIRE : ILLE-ET-VILAINE

17/03/2023

Objectif du document



- **S'accorder sur les grands principes à mettre en œuvre pour réintégrer l'ensemble des BRSA dans la logique d'accompagnement intensif France Travail**

Ce document doit être complété et adapté en fonction du contexte du territoire. Il constitue un cadre permettant de fixer les grands principes d'action au cours du déploiement, qui doit être adapté à chaque territoire; et le cas échéant complété au fil de la montée en charge.

Situation actuelle des BRSA du bassin d'emploi

Bassin d'emploi retenu pour l'expérimentation FT : Territoire de l'agence départementale du pays de Redon et des Vallons de Vilaine.

Nombre total de BRSA du bassin au 06.03.2023 : 1 396

PÉRIMÈTRE DE LA POPULATION BRSA

- **Nombre BRSA nouveaux entrants (flux mensuel) : 30**
- **Nombre de BRSA « stock » : 1 396**

STATISTIQUE D'ORIENTATION

- **Taux d'orientation : 76,7% (1071 avec une orientation valide)**
 - 3,6% d'orientations vers la MSA (39)
 - 8,6% d'orientations vers les Missions Locales (92)
 - 11% d'orientations vers Pôle Emploi (118)
 - 76,8% d'orientations vers un CDAS/CCAS/Bimbamjob (822)
- **Taux de contractualisation CD : 99,4%** : parmi les bénéficiaires du RSA orientés vers un CDAS/CCAS ou Bimbamjob, 817 ont un CER.
- **Taux de contractualisation PE : 100%**

1. Définition des modalités de reprise du stock

Etape 1 : qualification de la population de BRSA dont le parcours doit être réinitialisé

Objectif : élaborer la liste des BRSA stock ou à réorienter et la segmenter en profils types

LES QUESTIONS À SE POSER	AXES DE TRAVAIL
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la typologie des bénéficiaires du RSA du stock ? 	<p><i>Cf diapositive 34.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les données clés à recueillir pour ces publics ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Données de contacts. Adresse. • Age. • Inscription PE. Cessation d'inscription ou radiation. • Eventuels contacts en cours. • Dernier accompagnement connu. • Projet de création d'entreprise ? Entreprise créée ?
<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de qui recueillir les données et via quelles modalités de requêtage / renseignement ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Croisement des listes contenant des données CAF, CD, CCAS, PE. • Echange avec les référents RSA et les gestionnaires insertion car le logiciel de gestion RSA SOLIS ne permet pas de suivre les rdv.
<ul style="list-style-type: none"> • Comment construire une liste commune et avec quel outil la gérer ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de la liste via SOLIS. Cette liste contient des données CAF, CD, CCAS et quelques données PE. Elle sera amendée par PE.
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle segmentation de publics arrêtez-vous pour le plan d'action à mener ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes non orientées et pas encore invitées à un premier entretien diagnostic. • Personnes orientées vers les Missions Locales atteignant 26 ans (= <i>personnes à réorienter</i>) • Personnes orientées vers PE en situation de cessation d'inscription et radiation (hors personnes ciblées par la prestation BimBamJob). (= <i>personnes à réorienter</i>). • Personnes ciblées par la prestation BimBamJob à réorienter au 30.06.2023. • Personnes inscrites et orientées vers Pôle Emploi. • Personnes orientées CDAS/CCAS avec un contrat à renouveler. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales mais n'ayant pas signé de CER. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales avec un contrat à renouveler. <p>En parallèle, la MSA travaillera en autonomie à la reprise de son stock.</p>

Etape 1 : qualification de la population de BRSA dont le parcours doit être réinitialisé

Objectif : élaborer la liste des BRSA stock ou à réorienter et la segmenter en profils types

LES QUESTIONS À SE POSER	AXES DE TRAVAIL
<ul style="list-style-type: none"> • En ordre de grandeur, quel volume de publics relève de chacune des catégories ? 	<p>Au 06.03.2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes non orientées et pas encore invitées à un premier entretien diagnostic → à déterminer suite à une consultation des référents RSA et des gestionnaires insertion. Maximum 257 personnes. • Personnes orientées vers les Missions Locales atteignant 26 ans → 26. • Personnes orientées vers PE en situation de cessation d'inscription et radiation (hors personnes ciblées par le marché BimBamJob) → 15. • Personnes ciblées par la prestation BimBamJob à réorienter au 30.06.2023 → A déterminer le 30.06 (=la date de fin de prestation). Maximum 31 personnes. • Personnes inscrites et orientées vers Pôle Emploi → 118 • Personnes orientées CDAS/CCAS avec un contrat à renouveler → 416. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales mais n'ayant pas signé de CER → à déterminer suite à une consultation des missions Locales. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales avec un contrat à renouveler → à déterminer suite à une consultation des missions Locales.
<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de la segmentation, quelle serait la répartition cible des accompagnements à proposer ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes non orientées et pas encore invitées à un premier entretien diagnostic → co-diagnostic PE/CD. Au moins les premiers mois pour mettre à l'épreuve le référentiel d'orientation et développer la confiance entre professionnels. A travailler dans le groupe de travail pré-diagnostic, diagnostic et orientation. • Personnes orientées vers les Missions Locales atteignant 26 ans → prise en charge par PE ou CDAS/CCAS en fonction des préconisations formulées par les Missions Locales. • Personnes orientées vers Pôle Emploi en situation de cessation d'inscription et radiation → Prise en charge par PE. • Personnes ciblées par la prestation BimBamJob à réorienter au 30.06.2023 → prise en charge par PE ou CDAS/CCAS en fonction des préconisations formulées par BimBamJob. • Personnes inscrites et orientées vers Pôle Emploi → prise en charge par PE. • Personnes orientées CDAS/CCAS avec un contrat à renouveler → prise en charge par CDAS/CCAS • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales mais n'ayant pas signé de CER → prise en charge par les ML. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales avec un contrat à renouveler → prise en charge par les ML.

Etape 2 : prise de contact

Objectif : définir les modalités de prise de contact pour chacun des profils types

LES QUESTIONS À SE POSER	AXES DE TRAVAIL
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles modalités de prise de contact sont mises en place selon les différents profils ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes non orientées et pas encore invitées à un premier entretien diagnostic → courrier + rappel SMS (texte à travailler ensemble PE/CD). • Personnes orientées vers les Missions Locales atteignant 26 ans → mail + courrier. • Personnes orientées vers PE en situation de cessation d'inscription et radiation → courrier + rappel SMS. • Personnes ciblées par la prestation BimBamJob à réorienter au 30.06.2023 → courrier. Ou courrier et rappel SMS. • Personnes inscrites et orientées vers PE → courrier + rappel SMS. • Personnes orientées CDAS/CCAS avec un contrat à renouveler → SMS ou mail. Courrier. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales mais n'ayant pas signé de CER → Courrier. SMS. • Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales avec un contrat à renouveler → Courrier. SMS.
<ul style="list-style-type: none"> • A quel rythme prendre contact avec les BRSA identifiés et le cas échéant selon quel ordre de priorité ? 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Cf slide</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Comment s'organise le processus de relance ? 	<p><u>Processus de relance pour les personnes prises en charge par PE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les personnes inscrites : Courrier de convocation, SMS de relance. Si la personne ne vient pas au rdv, envoi d'un courrier d'avertissement de radiation. Radiation. • Pour les personnes non inscrites ou plus inscrites : invitation par courrier. Relance téléphonique. Compléter par un nouveau processus de relance à mettre en place. <p><u>Processus de relance pour les personnes prises en charge par les CDAS/CCAS :</u></p> <p>Envoi de deux courriers d'invitation. Envoi d'un troisième courrier d'invitation avec avertissement de suspension. Passage en commission RSA pour proposition de suspension.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comment faire pour identifier les personnes dont les données de contacts ne sont pas à jour ? 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de NPAI, contact téléphonique avec la personne ou contact avec la CAF.
<ul style="list-style-type: none"> • Comment est organisé le suivi de la prise de contact et via quel outil ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les personnes prises en charge par PE : traçage automatique de tous les contact dans MAP. • Pour les personnes prises en charge par les ML : traçage dans I-Milo • Pour les autres : le traçage automatique est à définir par le groupe numérique. Pour l'instant, les contacts sont suivis via un fichier Excel.

Etape 3 : reprise du parcours

Objectif : définir les modalités de reprise du parcours pour chacun des profil types

LES QUESTIONS À SE POSER	AXES DE TRAVAIL
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il un besoin d'adaptation de l'offre d'accompagnement au public BRSA en reprise de parcours ? 	<p>Voir plan de financement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'adaptation de l'offre, quels délais de mise en œuvre pour engager l'opération ? 	<p>Voir plan de financement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation spécifique dans la gestion des équipes pluridisciplinaires est-elle à prévoir ? 	<p>En cours de réflexion au sein des groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle fréquence ? • Privilégier les dossiers à passer en ITR : passer uniquement les réorientations et plus les primo-orientations ? • ITR spécifique pour la reprise de stock ?

1. Définition des modalités de reprise du stock

Macroprocessus de reprise du stock (à adapter au besoin)

Segmentation de public retenue par le territoire (<i>exemples</i>)	Nombre de BRSA concernés	Modalités de la prise de contact (PE, CD, MILO, CAF...)	Modalités de la prise de contact (courrier, sms,...)	Acte métier (diagnostic / entretien jalon/ info coll.)
Personnes non orientées et pas encore invitées à un premier entretien diagnostic	Maximum 257 personnes	PE/CD	Courrier. Rappel SMS	Co-diagnostic. Eventuellement information collective.
Personnes orientées vers les Missions Locales atteignant 26 ans	26	PE/CD	Mail. Courrier.	Diagnostic.
Personnes orientées vers PE en situation de cessation d'inscription et radiation	15	PE	Courrier. Rappel SMS.	Diagnostic.
Personnes ciblées par la prestation BimBamJob à réorienter au 30.06.2023	Maximum 31	PE/CD	Courrier. OU courrier et rappel SMS	Diagnostic.
Personnes inscrites et orientées vers Pôle Emploi	118	PE	Courrier. Rappel SMS.	Entretien jalon. Ré-interrogation du diagnostic.
Personnes orientées CDAS/CCAS avec un contrat à renouveler	416	CD	SMS/Mail Courrier	Entretien de renouvellement de CER.
Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales mais n'ayant pas signé de CER	A déterminer	ML	Courrier. Rappel SMS.	Diagnostic et éventuellement information collective.
Personnes de moins de 26 ans orientées vers les Missions Locales avec un contrat à renouveler	A déterminer	ML	Courrier. Rappel SMS.	Entretien de renouvellement de CER.

NB : au fur et à mesure de la reprise de stock, les 402 personnes orientées vers un CDAS/CCAS avec un CER valide basculeront dans la catégorie des personnes avec un CER à renouveler. A ce moment là, un nouveau diagnostic de leur situation sera posé, ce qui leur permettra de rentrer dans l'expérimentation.

Acteurs à mobiliser dans le cadre du plan de reprise du stock et modalités d'intervention

Acteurs	Rôle attendu (<i>exemples</i>)
PE	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic et mise en œuvre de l'accompagnement Emploi et Équilibré. Ouverture de son ODS, mobilisation des entreprises, intermédiation Offre/Demande et suivi dans l'emploi.
Mission locale	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic et mise en œuvre de l'accompagnement Emploi, Équilibré et Remobilisation. Ouverture de son ODS.
CD	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic et mise en œuvre de l'accompagnement Équilibré et Remobilisation. Ouverture de son ODS.
MSA	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic et mise en œuvre de l'accompagnement Emploi, Équilibré et Remobilisation. Ouverture de son ODS.

3. Calendrier cible de reprise du stock

Calendrier cible de déploiement du plan de reprise du stock

Volonté de prioriser les nouveaux entrants. Un ordre de priorisation est défini ci-dessous.
L'objectif fixé est de réaliser les rendez-vous des bénéficiaires du RSA pour 20% du stock d'ici mi-juillet 2023 et 80% d'ici la fin de l'année 2023.

Priorisation des publics à prendre en charge :

1. Personnes non-orientées et non-invitées + personnes orientées et inscrites à PE
2. Personnes à réorienter : jeunes orientés vers les ML atteignant 26 ans + personnes orientées vers PE en situation de cessation d'inscription ou radiation + personnes accompagnées par BimBamJob à réorienter à partir du 30 juin.
3. Personnes orientées vers les CDAS/CCAS/Missions Locales avec un contrat à renouveler.

Détail offres d'insertion/ Plan de financement sur un fichier Excel joint

Titre	Besoin	Dominant e de parcours	public	Prestataire	Financiers	contenu	Modalité de prescript	Plan de financement département - Argumentaire	Budget FT Part financement Etat
Equilibre Emploi	Reprendre un travail en CDD ou saisonnier	Emploi	BRSA mobilisés sur l'emploi	Partenariat Coorace	Département	Possibilité d'allier allocation RSA et salaire sur une période de 400 h dans 5 secteurs d'activité : Restauration collective, Agriculture, Médico social, Agro alimentaire, Tourisme.	Fiche de prescription vers l'Association Intermédiaire du territoire pour les BRSA orienté social Prescription directe via Pôle emploi pour les BRSA orientés PE	Intensification du dispositif sur le territoire d'XP pour le financement des AI sur la partie mobilisation des entreprises et accompagnement des BRSA	12 000
Clauses sociales d	Reprendre un emploi	Emploi	BRSA mobilisés sur l'emploi	Entreprises tous secte	Département	Clauses sociales dans les marchés de la collectivité départementale	Recrutement direct ou via les SIAE	Optimisation de l'offre sur ce territoire	
Contrats aidés Accompagnemen t des diplômés BRSA	Reprendre un emploi	Emploi	BRSA mobilisés sur	Employeurs secteur marchand et non marchand	Département	Mobilisation du Contrat Unique d'Insertion CAE et CIE	Délégation SPE pour la CAE ou Département pour le CIE	Optimisation de l'offre sur ce territoire	
SIAE	Reprise d'emploi accompagnée	Emploi	BRSA diplômés du supérieur et Cadres	ASCAPE	Département	Accompagnement renforcé pendant 5 mois	Fiche de prescription	Optimisation de l'offre sur ce territoire	
SINAD	Chercher un emploi	Emploi	Accompagner les BRSA dans des parcours IAE	Réseaux des SIAE	Etat/Départ	Parcours ACI, AI, ETTI, EI Recensement exhaustif des offres d'emploi par secteurs métiers... A destination des CIP et des BRSA	Plateforme inclusion	Convention département	10 000 €
TEZEA Accompngnement des Travailleurs indépendants BRSA (post création)	Reprise d'emploi adaptée	Emploi	Rendre visible l'offre d'emploi sur le territoire d'XP pour les BRSA	SINAD	Département	Territoire zéro chômeur	A construire	Partenariat	
PEM'S	Accompagnement des BRSA vers l'emploi ayant des troubles psychologique	Equilibrée	BRSA ETI	Boutique de gestion 3	Département	Accompagnement renforcé de 9 mois	Fiche de prescription	Optimisation de l'offre sur ce territoire	
CAP CONFIANCE	Remobilisation des BRSA vers l'emploi	Equilibrée	BRSA avec problème de santé psy	APASE	Département/Etat /autres	Accompagnement renforcé vers l'emploi	Prescription vers APAS	Convention département avec l'APASE avec une participation de 75 000 € Renforcer cette offre sur le territoire d'XP d'environ 5 parcours	3 500 €
ERVP	Favoriser la mobilité des BRSA pour une reprise d'emploi	Equilibrée	BRSA éloignés de l'emploi	IBEP Analyse et Actio	Département	Apprentissage adapté pour l'obtention du permis de conduire	Fiche de Prescription	Optimisation de l'offre sur ce territoire	
AAP Actions mobilités innovantes	Favoriser la mobilité des BRSA pour une reprise d'emploi	Equilibrée	BRSA	Association ERVP	Département	Développer des actions de proximité de mobilité pour les BRSA	Fiche de prescription	Reonforcer l'offre Permis sur le territoire doublement des modules prévus (+ 2)	30 000 €
ASL	Favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans le cadre d'une recherche d'emploi	Social	BRSA	Partenaires du territo	Département		Madatement en commission FSL	Renforcer l'offre d'accompagnement social lié au logement et booster le dispositif via FT	23 000 €
Action d'insertion	Favoriser le retour à l'emploi des BRSA	Emploi, Soc	BRSA	AIS 35	Département	Accompagnement renforcé		Renforcer l'offre d'accompagnement social lié au logement et booster le dispositif via FT	24 000 €
				A définir (marché ? O	Département FT			A définir	16 000 €



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PILOTES FRANCE TRAVAIL

Référentiel territorial d'orientation partagé

TERRITOIRE : ILLE-ET-VILAINE

Situation actuelle des BRSA du bassin d'emploi

Bassin d'emploi retenu pour l'expérimentation FT : Territoire de l'agence départementale du pays de Redon et des Vallons de Vilaine.

Nombre total de BRSA du bassin au 06.03.2023 : 1 396

PÉRIMÈTRE DE LA POPULATION BRSA

- **Nombre BRSA nouveaux entrants (flux mensuel) : 30**
- **Nombre de BRSA « stock » : 1 396**

STATISTIQUE D'ORIENTATION

- **Taux d'orientation : 76,7% (1071 avec une orientation valide)**
 - 3,6% d'orientations vers la MSA (39)
 - 8,6% d'orientations vers les Missions Locales (92)
 - 11% d'orientations vers Pôle Emploi (118)
 - 76,8% d'orientations vers un CDAS/CCAS/Bimbamjob (822)
- **Taux de contractualisation CD : 99,4%** : parmi les bénéficiaires du RSA orientés vers un CDAS/CCAS ou Bimbamjob, 817 ont un CER.
- **Taux de contractualisation PE : 100%**

1 Référentiel d'orientation

GT pré-diagnostic, diagnostic et orientation

Macro-processus sur la méthode d'orientation des BRSA

Dans un premier temps, **tous les BRSA non-orientés sont invités à un co-diagnostic avec un conseiller Pôle Emploi et un référent RSA du Département.** L'objectif recherché est d'instaurer une culture commune et renforcer la confiance entre les deux institutions Pôle emploi et le Département (*cf schémas slide 21 et 22*)

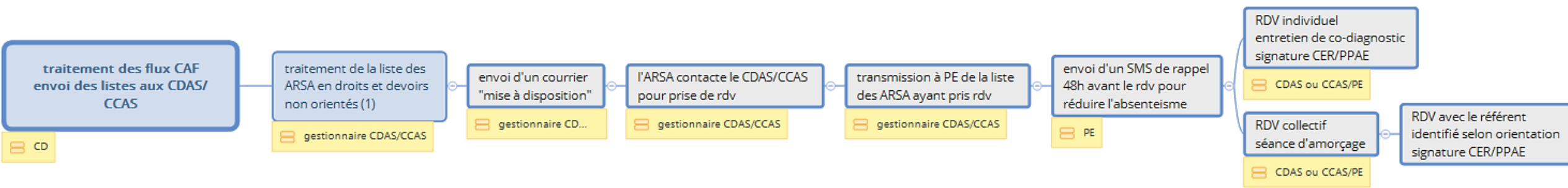
Dans un deuxième temps, les BRSA seront pré-orientés vers Pôle Emploi ou le Département via un algorithme maison qui prendra en compte les DSP de la CAF et des critères administratifs complémentaires. Chaque institution réalisera un diagnostic en autonomie grâce au référentiel d'orientation partagé travaillé lors des groupes de travail.

Le processus est défini dans les schémas d'orientations suivants

Mise en place au démarrage de l'expérimentation

schéma rénové d'organisation de l'orientation des ARSA non orientés (flux/stock)
A outils constants

1^{er} juin
2023



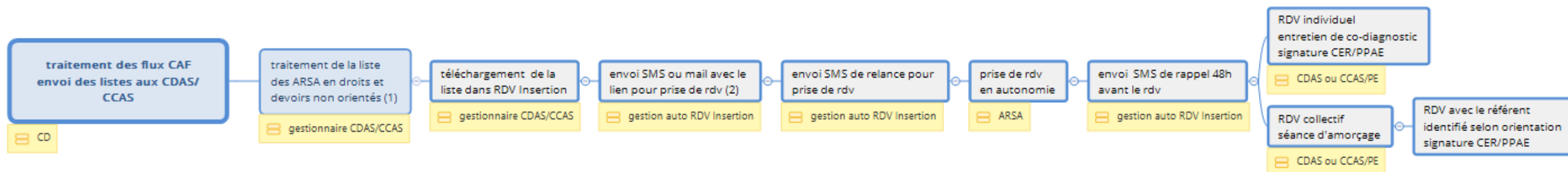
(1) les ARSA non orientés = flux + stock des ARSA sans convocation en cours

(2) l'ARSA dispose de 15 jours pour prendre le rdv. S'il ne prend pas rdv:
1ere relance puis convocation avec avertissement
si les courriers restent sans suite, passage en CRSA

Mise en place en rythme de croisière de l'expérimentation

Septembre
2023

schéma rénové d'organisation de l'orientation des ARSA non orientés (flux/stock)
avec RDV INSERTION



(1) les ARSA non orientés = flux + stock des ARSA sans convocation en cours

(2) l'ARSA dispose de 15 jours pour prendre le rdv. S'il ne prend pas rdv:
1ere relance puis convocation avec avertissement
si les courriers restent sans suite, passage en CRSA

Les champs explorés dans le cadre du diagnostic

	Conseil Départemental	Pôle emploi	Mission Locale	MSA
Situation familiale	✓ <i>État civil, composition familiale, ressources familiales et amicales. Capacité à confier ses enfants. garde alternée ?</i>	✓ <i>Solutions de garde ? Horaires de disponibilité.</i>	✓ <i>Composition familiale. Solution de garde ? Soutien familial ?</i>	✓ <i>Composition du foyer.</i>
Santé <i>/!\ Une thématique incontournable pas forcément explorée lors du 1^{er} rdv.</i>	✓ <i>Problème de santé ? Bilan de santé. Dossier MDPH en cours ? Accès aux droits</i>	✓ <i>Problème de santé ? Bilan de santé. Accès aux droits.</i>	✓ <i>Santé au sens large. Y compris santé mentale, mal-être etc.</i>	✓ <i>Santé au sens large. Y compris santé mentale, mal-être etc.</i>
Mobilité	✓	✓	✓	✓
		<i>Permis ? Envie de le passer ? Moyens de déplacement ?</i>		
Logement	✓ <i>Logement ? Qualité du logement ? Hébergement ? Errance ? Perspectives d'évolution ?</i>	✓ <i>Le logement, une contrainte personnelle ?</i>	✓ <i>En lien avec la situation familiale et la relation aux parents.</i>	
Situation budgétaire	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
Parcours scolaire		<i>Diplômes, formation.</i>		

Les champs explorés dans le cadre du diagnostic

	Conseil Départemental	Pôle emploi	Mission Locale	MSA
Parcours professionnel, projet professionnel	✓ <i>Etude du CV. Ce que les personnes ont fait, ce qu'elles aiment faire. Compétences et appétences. Inscription PE.</i>	✓ <i>Les compétences. Confiance en soi. Techniques de recherche d'emploi. Connaissance du marché du travail. Le réseau</i>	✓ <i>Les compétences. Les appétences.</i>	✓ <i>Maintien de l'exploitation et la viabilité de l'exploitation.</i>
Numérique	✓	✓	✓	✓
		<i>Autonomie numérique. Autonomie dans les démarches administratives</i>		
Autres freins à l'emploi	✓ <i>Illettrisme.</i>	✓ <i>Maîtrise du français. Illettrisme. FLE</i>		

Même si chaque organisme accompagnateur a une clé d'entrée différente, globalement, des thématiques identiques sont explorées pendant l'entretien diagnostic.

/!\ ce que le professionnel repère peut être différent de ce que la personne exprime. Il faut toujours partir de la représentation de la personne.

Souvent, ce qui empêche la reprise d'emploi, c'est un cumul de frein.

Critères et indices d'orientation

MATRICE D'ORIENTATION RETENUE PAR LE TERRITOIRE

	Dominante emploi	Dominante équilibrée	Remobilisation
CAPACITE A AGIR	<i>Autonome ou besoin d'appui ponctuel</i>	<i>Peu autonome, besoin d'appui renforcé</i>	<i>Pas du tout autonome</i>
RECHERCHE D'EMPLOI (sans considération du statut d'inscription à PE)	<i>Recherche activement un emploi</i>	<i>Recherche activement un emploi mais besoin d'un appui dans la recherche</i>	<i>Ne recherche pas d'emploi à court terme (EX : en attente d'accès à d'autres droits : retraite, AHH etc.)</i>
SITUATION FAMILIALE / PARENTALITE	<i>Pas de contraintes ou des contraintes compatibles avec la reprise d'un emploi adapté (notamment en terme d'horaires)</i>	<i>Des contraintes compatibles avec la reprise d'un emploi adapté (notamment en terme d'horaires). Besoin d'appui pour identifier les lieux ressources.</i>	<i>Isolement, enfants en bas âge, absence de mode de garde, enfants avec des difficultés de santé ou porteurs de handicap. Incapacité à confier les enfants. Proche aidant</i>
SANTE	<i>Pas de problème de santé ou des problèmes de santé n'empêchant pas la reprise d'emploi (y compris RQTH)</i>	<i>Besoin d'appui pour accéder aux droits en lien avec la santé (CMU, RQTH etc.)</i>	<i>Problème de santé qui empêche d'aller vers l'emploi (ex : chirurgie, dossier MDPH en cours, addictions, troubles psychiques, hospitalisation, etc.). Besoin d'un accompagnement pour reconnaître un pb de santé.</i>
MOBILITE (dimension physique et psychologique)	<i>Avec une solution de déplacement personnelle/collective ou avec une capacité à trouver des solutions adaptées</i>	<i>Avec une capacité à trouver des solutions adaptées</i>	<i>Sans solution de déplacement. Pas d'offre de service qui permette de lever ce frein. Impossibilité de déménager</i>
LOGEMENT	<i>Avec un logement ou sans solution stable</i>	<i>Sans solution stable</i>	<i>Sans solution</i>

Critères et indices d'orientation

MATRICE D'ORIENTATION RETENUE PAR LE TERRITOIRE

Indices complémentaires d'orientation

	Dominante emploi	Dominante équilibrée	Remobilisation
PARCOURS PROFESSIONNEL (un indice ≠ critère)	<i>Expérience professionnelle récente (moins de 24 mois)</i>	<i>Entre 2 et 5 ans</i>	<i>Expérience pro ancienne (+ 5 ans)</i>
PARCOURS SCOLAIRE (un indice ≠ critère)	<i>Avec ou sans qualification et en cohérence avec le projet professionnel ou le métier recherché</i>	<i>Avec des qualifications inadaptées ou sans qualification</i>	<i>Sans qualification</i>
BUDGET (un indice ≠ critère)	<i>Budget géré</i>	<i>Besoin d'appui dans la gestion du budget</i>	<i>Difficultés à gérer le budget (surendettement, etc.)</i>

2. Les besoins des publics, les structures accompagnatrices et le contenu de l'accompagnement pour chaque dominante *GT accompagnement, parcours d'insertion*

Structures en charge de l'accompagnement

Dominante emploi	Dominante équilibrée	Remobilisation
Pôle emploi	Pôle Emploi (Accompagnement Global)	CCAS
Missions Locale	CDAS	CDAS
	CCAS	MSA
	MSA	Mission Locale
	Mission Locale	CAF (parent isolé, deuil)
	CAF (parent isolé, deuil)	

Offre de service cible de chacune des dominantes d'accompagnement

Objectif : déterminer en fonction des besoins des publics le contenu type de l'offre de service cible

LES QUESTIONS À SE POSER

- Quelles sont les besoins des publics?
- Quelles sont les offres de service à leur proposer?

**Besoins des publics
/ typologie de
publics**

DOMINANTE EMPLOI

- Travailler ses TRE (techniques de recherche d'emploi) : CV, LM, entretiens, compétences, profil en ligne
- Connaître les entreprises accueillantes pour faire des immersions (PMSMP), des stages
- Travailler sur sa mobilité : permis, covoiturage, aides financières, diagnostic et conseil mobilité
- Travailler sur son projet de création d'entreprise (réaliste, viable ?)
- Ouverture à l'international
- Appui au projet, définition du projet professionnel
- Formations et adaptations au poste
- Modes de garde
- Sécurisation financière pour une entrée en emploi ou en formation
- Appui dans ses démarches santé (santé à un niveau non bloquant pour l'emploi)
- Développer son autonomie numérique
- Connaître le marché du travail, les entreprises qui recrutent
- Estime de soi

Offre de service cible de chacune des dominantes d'accompagnement

Objectif : déterminer en fonction des besoins des publics le contenu type de l'offre de service cible

LES QUESTIONS À SE POSER

- Quelles sont les besoins des publics?
- Quelles sont les offres de service à leur proposer?

DOMINANTE EQUILIBREE

**Besoins des publics
/ typologie de
publics**

- Modes de garde
- Identification et valorisation des compétences
- Reprise de confiance en soi
- Mobilité
- Formation > remise à niveau / prépa
- Parcours Emploi Santé (PES)
- Deuil ancienne activité
- Changer de métier / se reconvertir
- Sensibilisation au changement, à l'ouverture
- Autonomie numérique
- Gérer son budget

Offre de service cible de chacune des dominantes d'accompagnement

Objectif : déterminer en fonction des besoins des publics le contenu type de l'offre de service cible

LES QUESTIONS À SE POSER

- Quelles sont les besoins des publics?
- Quelles sont les offres de service à leur proposer?

DOMINANTE REMOBILISATION

**Besoins des publics
/ typologie de
publics**

- Modes de garde ++
- Mobilité ++
- Reprise confiance en soi, valorisation
- Loisirs, liens sociaux > rupture de l'isolement social
- Logement : recherche ou maintien
- Surendettement / Gestion du budget
- Illettrisme / Illectronisme
- Fracture numérique
- Démarches / Prise en compte d'une problématique santé ++ > Accès aux soins
- Pas de besoin exprimé ou refus de rentrer dans une démarche de réinsertion
- Violences intrafamiliales
- Redynamisation

Offre de service cible de chacune des dominantes d'accompagnement

Besoins des professionnels

- 1 logiciel pour le CD
- Des interconnexions entre les différents outils
- Des moyens humains (renforts)
- Des locaux pour accueillir
- Des postes de professionnels de santé : infirmiers, psychologues, médecins généralistes
- Avoir connaissance du marché du travail, des secteurs d'activité, des entreprises qui recrutent
- Un annuaire que « qui fait quoi » en fonction des problématiques rencontrées
- Meilleure connaissance des droits possibles
- Formation

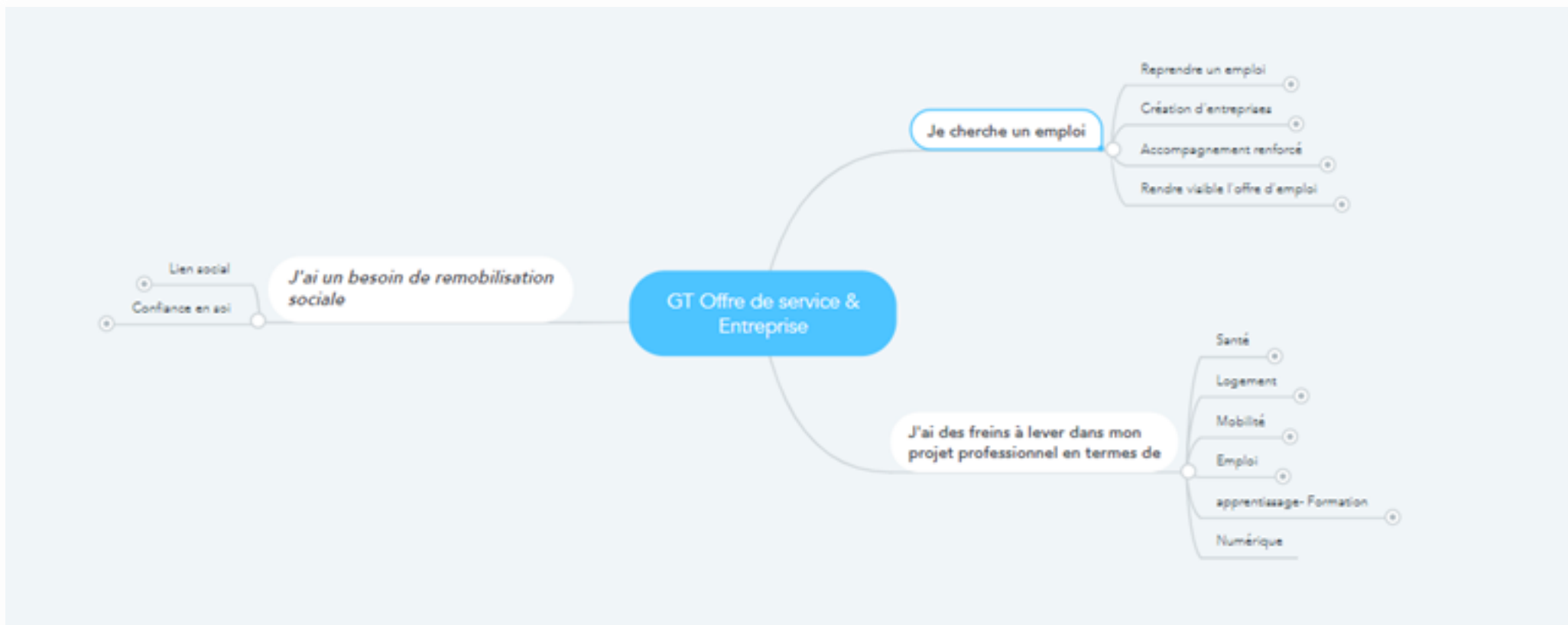
Contenu cible de l'accompagnement

Durée du parcours	12 mois renouvelable 6-9 ou 12 mois
Fréquence des entretiens (intensité)	1 fois / semaine Tous les 15 jours
Contenu des 15-20h (progressivité)	Toute action faite par le bénéficiaire y compris loisirs pour rompre l'isolement PMSMP, prestations, enquêtes métiers Formation, Reprise d'emploi
Modalités du parcours (collectif, individuel...)	Collectif et Individuel Physique / Téléphone / Mail / Visio / SMS
Motifs d'empêchement légitimes (définition/contenu)	Hospitalisation Incarcération RDV médical Arrêt maladie Absence moyen de garde SDF

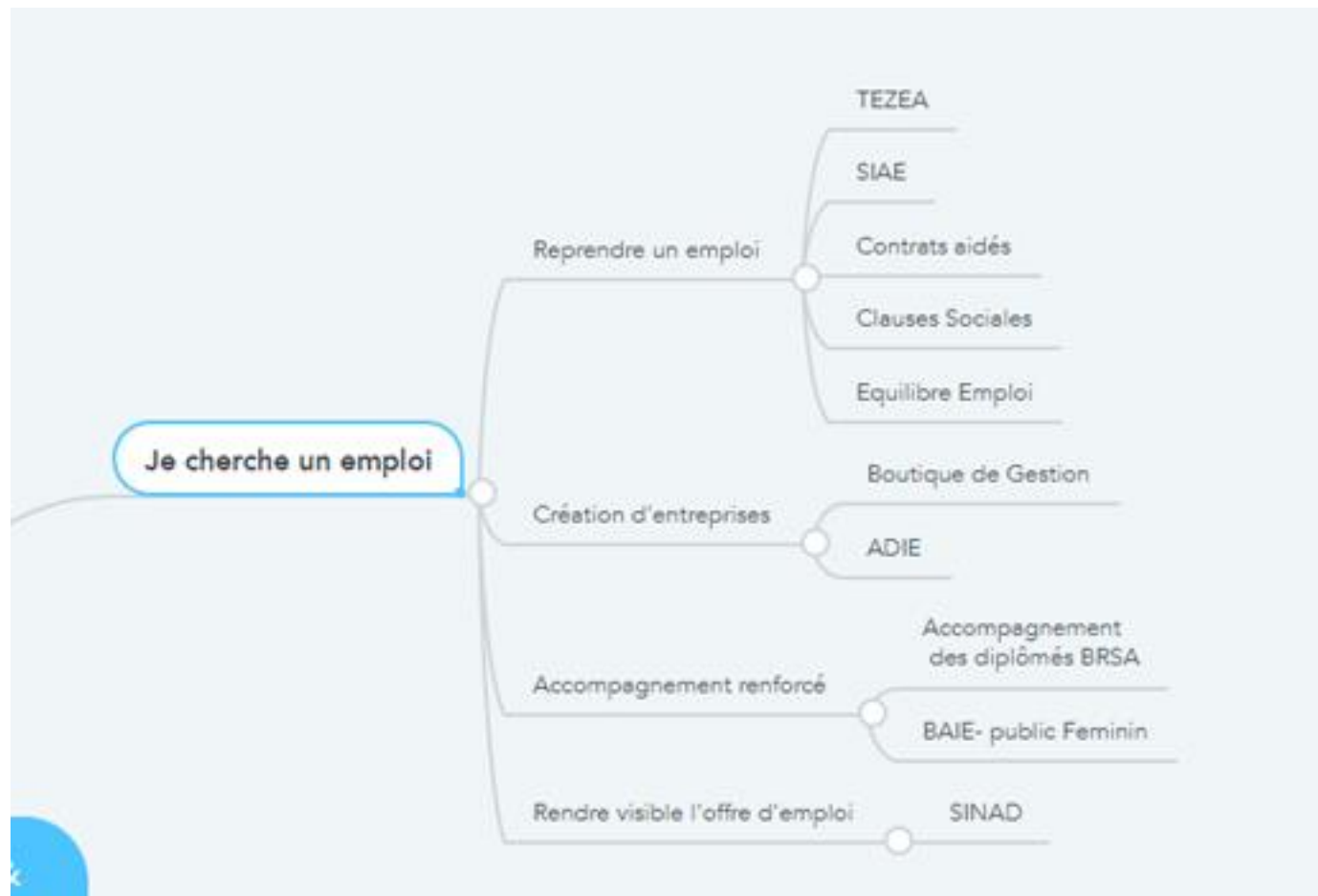
3. Offre de service cible de chacune des dominantes d'accompagnement

GT offre de service et entreprises

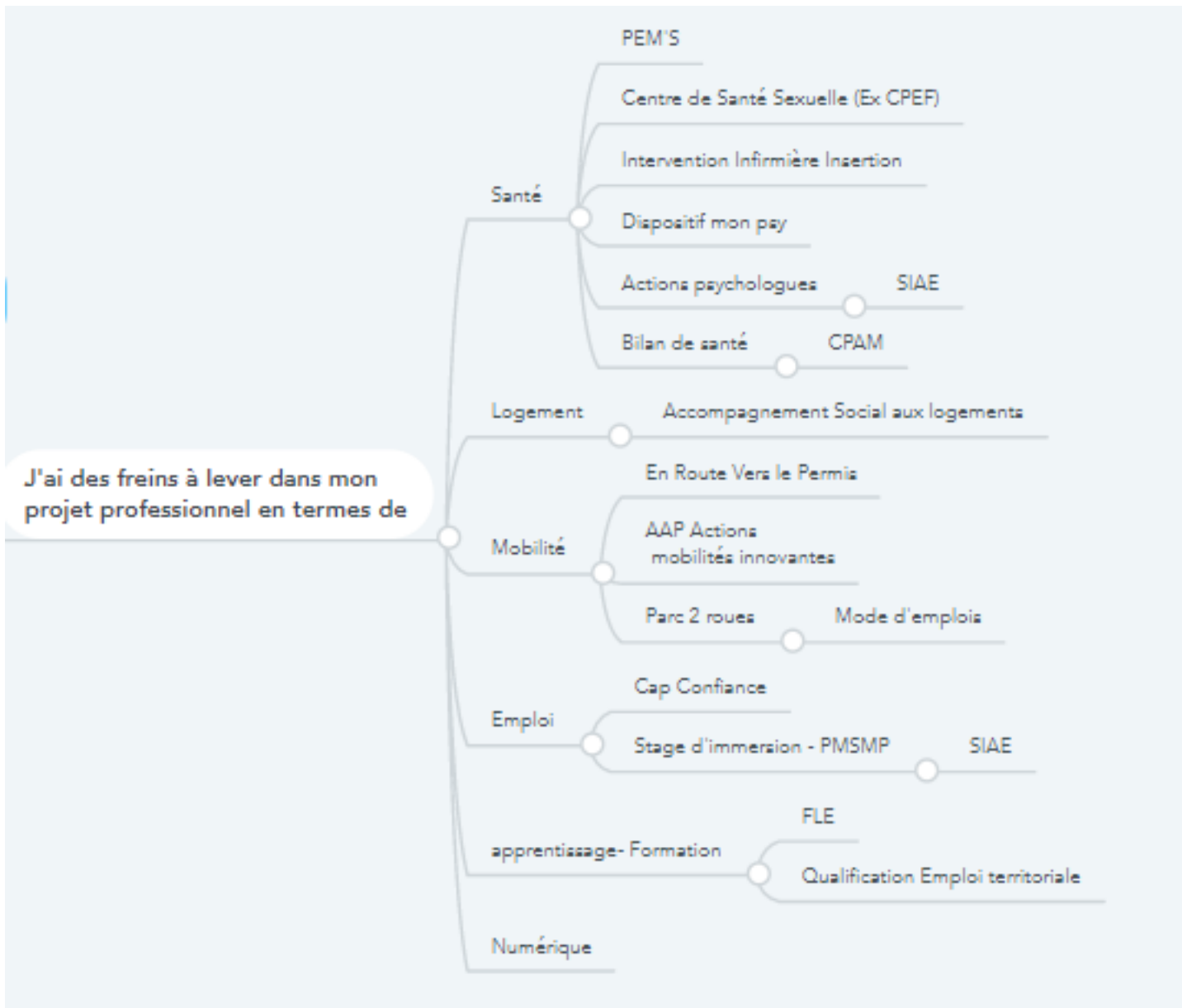
Offre de services



Offre de services



Offre de services



Offre de service



Etat des dépenses expérimentation de l'accompagnement rénové des BRSA 2023 Bassin 1
du 1er janvier au 31 décembre 2024 Bassin 1 (12 mois)

Dépenses relatives au renforcement des équipes locales CD/PE						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
Dépenses relatives au renforcement des équipes locales CD						744 126,24 €
Postes d'ingénierie						150 050,32 €
Rémunération chef de projet	1 ETP sur 12 mois		150 050,32 €	1er/01 au 31/12/2024		
Rémunération chef de projet informatique	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024		150 050,32 €
Rémunération coordinateur administratif	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024		
Postes d'accompagnement						594 075,92 €
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois		405 960,88 €	1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA déléguée CCAS Redon (convention)				1er/01 au 31/12/2024	accompagnement délégué CCAS	44 177,50 €
Rémunération Conseillers 2 ML (convention)			1er/01 au 31/12/2024	accompagnement socioprofessionnel des - de 26 ans	34 668,00 €	
Rémunération référents infirmière	1 ETP sur 12 mois		109 269,54 €	1er/01 au 31/12/2024		
Rémunération référents infirmière	1 ETP sur 12 mois			1er/01 au 31/12/2024		109 269,54 €
Dépenses relatives au renforcement des équipes locales PE (le cas échéant)						
Rémunération CIP - accompagnement global						
Rémunération CIP						
TOTAL DEPENSES RELATIVES AU RENFORCEMENT DES EQUIPES LOCALES						744 126,24 €

Dépenses relatives au renforcement des solutions locales						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
ERVP				Janvier 2024 - Décembre 2024		47 000,00 €
Résilience				septembre 2024 - décembre 2024		2 000,00 €
ASL				juin 2024 - juin 2025		45 000,00 €
BGE				juin 2024 - février 2025		30 000,00 €
projet innovant mode de garde : exemple crèche itinérante				juillet - juin 2025	détail doc ci-joint	30 000,00 €
Enveloppe actions collectives jeune				année 2024		5 000,00 €
enveloppe déléguée territoire : actions collectives spécifique XP				année 2024		50 000,00 €
enveloppe déléguée territoire - Actions formation/ acpt des pro				année 2024		5 000,00 €
						- €
TOTAL DEPENSES RENFORCEMENT DES SOLUTIONS LOCALES						214 000,00 €

Dépenses relatives au développement SI						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
50% système d'information				oct-24	50% de l'acquisition de l'outil de suivi de parcours et API permettre l'inter opérabilité	40 000,00 €
TOTAL DEPENSES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT SI						40 000,00 €

TOTAL DEPENSES AU TITRE DE L'EXPERIMENTATION ACCOMPAGNEMENT RENOVE DES BRSA	998 126,24 €
--	---------------------

Pour rappel Montant conventionné 2023	719 689 euros
AN : mettre ligne versement avance 2023 ?	431 813 euros
AN mettre ligne montant à déduire du financement 2024	8 541,65 euros
TOTAL budget 2024 conventionné	998126,24

Etat des dépenses expérimentation de l'accompagnement rénové des BRSA 2023 Bassin 1
du 1er avril au 31 décembre 2023 Bassin 1 (9 mois)

Dépenses relatives au renforcement des équipes locales CD/PE						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
Dépenses relatives au renforcement des équipes locales CD						328 962,35 €
Postes d'ingénierie						86 317,68 €
Rémunération chef de projet	1 ETP sur 9 mois		86 317,68 €	Du 09/05/2023 au 31/12/2023		86 317,68 €
Rémunération chef de projet informatique	1 ETP sur 11 mois			février à décembre 2023		
Rémunération coordinateur administratif						
Postes d'accompagnement						242 644,67 €
Rémunération référents RSA			185 176,94 €	avril à juin 2023	accompagnement socioprofessionnel	185 176,94 €
Rémunération référents RSA				juin à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				juin à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				juillet à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				juin à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				août à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				septembre à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				septembre à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				septembre à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA				septembre à décembre 2023	accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération référents RSA déléguée CCAS redon (convention)				pour 3 mois		8 878,18 €
Rémunération Conseillers 2 ML (convention)				pour 6 mois		17 334,00 €
Rémunération référents infirmière			31 255,55 €	septembre à décembre 2023		31 255,55 €
Rémunération référents infirmière				septembre à décembre 2023		
Dépenses relatives au renforcement des équipes locales PE (le cas échéant)						
Rémunération CIP - accompagnement global						
Rémunération CIP						
TOTAL DEPENSES RELATIVES AU RENFORCEMENT DES EQUIPES LOCALES						328 962,35 €

Dépenses relatives au renforcement des solutions locales						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
3 Associations intermédiaires : équilibre emploi				12 mois : 1/7/2023 – 31/7/2024	Financement 3 AI : acpt ARSA sur équilibre emplo	12 000,00 €
APPASE : augmentation des parcours PEMS				12 mois : 1/7/2023 – 31/7/2024	parcours accompagnement	4 000,00 €
PRESOL : accompagnement création entreprise				12 mois du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024	Création entreprise	5 000,00 €
En route vers le permis (ERVP) - Favoriser la mobilité				8 mois : du 01/07/2023 au 01/03/2024	mobilité - place supp auto école sociale	47 000,00 €
TILIAMOU / insertion - parentalité				6 mois : du 1-11-2023 à 30-07-2024	sensibilisation des pro de acpt sur l'insertion et la	1 120,00 €
TOTAL DEPENSES RENFORCEMENT DES SOLUTIONS LOCALES						69 120,00 €

Dépenses relatives au développement SI						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
ILLISA : mise en place de l'outil				5 mois : Aout 2023 à décembre 2023	développement système information : prise de RD	25 189,00 €
TOTAL DEPENSES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT SI						25 189,00 €

TOTAL DEPENSES AU TITRE DE L'EXPERIMENTATION ACCOMPAGNEMENT RENOVE DES BRSA						423 271,35 €
--	--	--	--	--	--	---------------------

Pour rappel Montant conventionné 2023	719 689 euros
AN : mettre ligne versement avance 2023 ?	431 813 euros
AN mettre ligne montant à déduire du financeme	8 541,65 euros

Etat des dépenses final expérimentation de l'accompagnement rénové des BRSA 2023 - 2024

du 1er avril au 31 décembre 2024 (21 mois)

Dépenses relatives au renforcement des équipes locales CD/PE						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
Dépenses relatives au renforcement des équipes locales CD						- €
Postes d'ingénierie						- €
Rémunération chef de projet	1 ETP sur mois		60 000,00 €	Du 01/04/2023 au 31/12/2023		
Rémunération XX						
Rémunération						
Postes d'accompagnement						- €
Rémunération CIP					accompagnement socioprofessionnel	
Rémunération coach emploi						
Rémunération travailleur social XX					accompagnement social	
Rémunération ZZZ						
Dépenses relatives au renforcement des équipes locales PE (le cas échéant)						- €
Rémunération CIP - accompagnement global						
Rémunération CIP						
TOTAL DEPENSES RELATIVES AU RENFORCEMENT DES EQUIPES LOCALES						- €
Dépenses relatives au renforcement des solutions locales						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
Structure XXX					Actions de remobilisation XXX	- €
Structure XXX						
Structure XXX						- €
TOTAL DEPENSES RENFORCEMENT DES SOLUTIONS LOCALES						- €
Dépenses relatives au développement SI						
Nature de la dépense	Unité (si pertinent)	Nombre d'unités	coût unitaire	Date ou période	Objet de la dépense	Montant
Développement d'un interfaçage avec XX						
TOTAL DEPENSES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT SI						- €
TOTAL DEPENSES AU TITRE DE L'EXPERIMENTATION ACCOMPAGNEMENT RENOVE DES BRSA						- €

Annexe **D**: liste indicative d'indicateurs

URL dédiée (pouvant évoluer): <https://tinyurl.com/yymn9ws29>

Indicateurs de résultat

- **Taux de retour à l'emploi dont taux de retour à l'emploi durable**
- **Progression dans l'employabilité** (accès aux immersions, formations, levée des freins, réorientations etc ...)
- **Taux de sortie du RSA**

Indicateurs de moyens

- Nombre d'entrants ARSA en accompagnement renouvelé
- Répartition des bénéficiaires du RSA par typologie de parcours d'accompagnement (Emploi / Équilibré / Remobilisation sociale) et par organisme référent si possible (CD, OFT, Mission locale, Cap Emploi, délégataires autres)
- Nombre de contrats d'engagement signés
- Délai entre l'ouverture de droit et la première action d'accompagnement
- Part des bénéficiaires RSA en accompagnement intensif (15h)
- Taux de satisfaction des personnes accompagnées
- Indicateurs de description des publics (âge, niveau de formation, freins...etc.)

- Contribution du territoire aux évolutions du tableau de bord
-

Annexe E - liste des données sur les bénéficiaires à transmettre pour la réalisation des évaluations

NB : les modalités précises de remontée de ces données seront communiquées en cours de déploiement du projet

1° Les données d'identification :

- a) Prénom de la personne en parcours d'accompagnement rénové des expérimentations ;
- b) Nom de la personne en parcours d'accompagnement ;
- c) Date de naissance de la personne en parcours d'accompagnement ;
- d) Adresse de résidence de la personne en parcours d'accompagnement ;
- e) Code postal de résidence de la personne en parcours d'accompagnement ;
- f) Adresse électronique de la personne en parcours d'accompagnement ;
- g) Téléphone de la personne en parcours d'accompagnement ;
- h) Sexe de la personne en parcours d'accompagnement ;

2° Les données relatives à la vie professionnelle :

- a) Date d'entrée dans le parcours d'accompagnement rénové des expérimentations ;
- b) Date de sortie du parcours d'accompagnement ;
- c) Liste des actions entreprises au cours du parcours et dates de début et de fin pour chacune ;
- d) Niveau de diplôme le plus élevé de la personne en parcours d'accompagnement ;
- e) Situation professionnelle actuelle de la personne en parcours d'accompagnement ;
- f) Emploi trouvé suite à l'accompagnement de la personne en parcours d'accompagnement ; (oui/non) ;
- g) Formation trouvée suite à l'accompagnement de la personne en parcours d'accompagnement (oui/non) ;
- h) Savoir si la personne en parcours d'accompagnement est salariée ou à son compte ;
- i) Si la personne est salariée, quel est le type de contrat de la personne en parcours d'accompagnement ;
- j) Savoir si l'activité professionnelle de la personne en parcours d'accompagnement est pratiquée à temps plein ou à temps partiel ;

3° Les données relatives à la vie personnelle :

- a) Situation maritale de la personne en parcours d'accompagnement ;
- b) La personne en parcours d'accompagnement a-t-elle des enfants à charge (oui/non) ;
- c) Si oui combien d'enfant à charges ;
- d) Combien d'enfants à charges de moins de 3 ans.

Eléments financiers

Session du Conseil départemental
du 18/04/2024

N° 49031

Dépense(s)

Réservation CP n°20725

Imputation **017-444-62268-0-P211A8**
Autres honoraires, conseils...

Montant crédits inscrits 58 014,80 € **Montant proposé ce jour 55 000 €**

TOTAL 55 000 €